

Propriété industrielle

Le Maroc préside les 62^e assemblées de l'OMPI

L'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) a pris part aux travaux de la 62^e série de réunions des assemblées générales de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) qui ont démarré le 4 octobre et se sont clôturés vendredi à Genève, sous la présidence du Maroc. « Cette assemblée constitue une occasion importante pour débattre des questions de grand intérêt, telles que le développement d'un système de propriété industrielle inclusif et équilibré, les normes relatives aux demandes de brevets, marques et dessins et modèles industriels, les mesures de réponse à la pandémie de la Covid-19, les mécanismes alternatifs de résolution des litiges », indique l'OMPIC dans un communiqué. Selon l'institution, la présidence marocaine de l'assemblée générale de l'OMPI confirme la « priorité » accordée par le Royaume à la propriété industrielle pour le développement économique, social et technologique. Elle conforte, en outre, les « progrès remarquables » réalisés par le pays dans ce domaine. Pour rappel, l'assemblée générale est l'un des organes décisionnels les plus importants de l'OMPI. Elle réunit les 193 États membres pour prendre les décisions régissant la stratégie et les activités de l'OMPI. ■ **S.N.**